

Conditions générales d'installation pour les Home Packages, installation comprise

NewMotion propose des Home Packages (borne de recharge, installation et abonnement combinés) qui transforment votre place de parking privée (hors immeubles ou entreprises) en une solution complète de recharge pour votre véhicule électrique. Ces packs incluent une installation standard avec raccordement monophasé ou triphasé, réalisée par nos partenaires d'installation agréés et qualifiés. Pour ces installations, les conditions d'installation suivantes s'appliquent, en lien avec nos [Conditions générales](#) :

1. Pack d'installation

L'installation standard comprend les travaux suivants :

	Installation standard monophasée	Installation standard triphasée
Main-d'œuvre et déplacements	✓	✓
Mise en place et installation de la borne de recharge au mur ou sur poteau	✓	✓
Max. 5 mètres de câblage (câble d'alimentation triphasé + câble UTP) depuis la borne de recharge jusqu'à votre boîte à fusibles. Si nécessaire, opération pour creuser le sol, en cas de sol meuble.	✓	✓
Max. 5 mètres de câblage UTP depuis votre boîte à fusibles jusqu'à votre routeur (uniquement pour les bornes Home Standard et Home Fast)	✓	✓
Modification de la boîte à fusibles pour permettre l'alimentation en électricité de la borne de recharge (livraison et installation d'un disjoncteur différentiel MCB et interrupteur différentiel de type A)	monophasé, raccordement	triphasé, raccordement
Max. 1 orifice percé dans le mur, vers l'extérieur, si la borne de recharge doit être installée sur un mur extérieur de l'habitation	✓	✓
Mesure de la puissance minimale du signal dBm (2G) au début de l'installation, afin de garantir que la borne de recharge se connecte au backoffice NewMotion (uniquement pour les bornes Home Advanced)	✓	✓
Notification, envoyée à l'opérateur réseau, de la mise en service de la borne de recharge (si cela est requis)	✓	✓
Configuration, test et livraison de la borne de recharge, avec réception par le client	✓	✓

adresse
The New Motion Belgium
Borsbeeksebrug 34/1 2600
Antwerpen
Belgique

numéro de téléphone
+32 (0)2 588 12 51
adresse e-mail
information.be@newmotion.com
site internet
www.newmotion.com

numéro d'entreprise
0699 495 902
numéro de TVA
BE 0699 495 902



2. Conditions

2.1. Principes

Avant l'installation, nous vous posons un certain nombre de questions par téléphone, pour définir si votre situation correspond à celle d'un pack standard ou bien si des frais supplémentaires sont à prévoir, par exemple s'il faut prévoir une longueur de câblage plus importante ou des travaux de terrassement.

L'installation est couverte par une garantie de deux ans à compter du moment de l'installation. NewMotion ne garantit que les travaux d'installation réalisés par nos partenaires installateurs. Si des modifications ou extensions sont réalisées par un tiers, à quelque moment que ce soit, la garantie devient alors nulle et non avenue pour l'ensemble de l'installation de cette solution de recharge. Veuillez nous contacter pour toutes questions concernant nos partenaires installateurs.

2.2. Conditions d'installation

Afin de permettre à notre partenaire installateur de réaliser votre installation, vous devez vous conformer aux exigences suivantes :

- Une personne autorisée doit être présente pendant toute la durée de l'installation. Cette personne doit être en mesure de prendre des décisions, le cas échéant, concernant l'installation ou l'activation de la borne de recharge.
- Afin d'installer les composants nécessaires en toute sécurité dans le compteur, il est essentiel de couper temporairement le courant. Cela dure au maximum une demi-heure.
- La zone de travail, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, doit être accessible et libre de tout obstacle, afin de réaliser l'installation (concerne notamment le compteur et une place de parking libre).
- Si l'installation traverse le vide sanitaire, assurez-vous que celui-ci soit sec et accessible, afin que l'installateur puisse le traverser.
- Tous les composants dans le compteur doivent être installés conformément aux normes électriques R.G.I.E.
- Il faut :
 - soit un routeur disponible dans un rayon de 5 m autour du compteur et ayant accès à Internet.
 - soit, dans le cas de la borne Home Advanced, un signal 2G disponible d'au moins -80 dBm à l'emplacement où la borne de recharge doit être installée (cela signifie environ 3 barres de réception sur un GSM utilisant le signal 2G).

Si une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas remplies, cela peut entraîner des coûts supplémentaires ou l'annulation de l'installation. Les frais supplémentaires ou les frais d'annulation de l'installation seront à votre charge.

adresse
The New Motion Belgium
Borsbeeksebrug 34/1 2600
Antwerpen
Belgique

numéro de téléphone
+32 (0)2 588 12 51
adresse e-mail
information.be@newmotion.com
site internet
www.newmotion.com

numéro d'entreprise
0699 495 902
numéro de TVA
BE 0699 495 902



3. Frais supplémentaires

Les travaux suivants ne font pas partie du pack d'installation standard et peuvent entraîner des frais supplémentaires. Si ceux-ci n'ont pas été établis pendant la conversation téléphonique ayant précédé l'installation, ils seront facturés en supplément :

- Une borne, éventuellement dotée d'un socle supplémentaire en béton, pour l'installation de la borne de recharge autre part que sur un mur.
- Une module DPM pour « l'équilibrage de charge dynamique » dans le logement.
- L'organisation de l'homologation et certification R.G.I.E indépendantes et obligatoires.
- L'installation d'un câblage de plus de 5 m et/ou la réalisation de travaux de terrassement.
- Travaux de terrassement dans du béton, des sols durs, des briques ou du pavé.
- Renforcement, modifications et autres travaux devant être réalisés sur le dispositif existant de raccordement au fournisseur de réseau.
- Travaux d'extension supplémentaires devant être réalisés au niveau du compteur existant.
- Travaux structurels dans votre habitation, autres que le perçage des murs.



adresse
The New Motion Belgium
Borsbeeksebrug 34/1 2600
Antwerpen
Belgique

numéro de téléphone
+32 (0)2 588 12 51
adresse e-mail
information.be@newmotion.com
site internet
www.newmotion.com

numéro d'entreprise
0699 495 902
numéro de TVA
BE 0699 495 902

